



Contexte et enjeux

Les besoins en électricité augmentent régulièrement, entre autres suite au développement des pompes à chaleur et de la mobilité électrique individuelle. Par son adoption de la révision de la Loi sur l'énergie (LEn) "Stratégie énergétique 2050" en votation référendaire en 2017, le peuple a voté en faveur de l'abandon du nucléaire. Cela implique de développer fortement la production électrique indigène et renouvelable. Par ailleurs, le marché libre accessible aux consommateurs de plus de 100 MWh/an accroît le risque de favoriser l'achat de courant bon marché issu de gros émetteurs de CO₂.

Objectifs 2030

Augmenter la production d'électricité locale, principalement avec du photovoltaïque, contribue à augmenter les quantités et la part renouvelable de l'électricité. De façon plus générale, il s'agit de réduire les émissions de CO₂ liées à la production d'électricité.

Réduction des émissions de CO ₂ (t./an) par les acteurs de la commune				Adaptation face aux changements climatiques
Scope 1 :	Non	Scope 2 : ~30'000	Scope 3 :	Non

Mesure(s)

- E.2.a Production locale d'électricité renouvelable
- E.2.b Encouragement des gros consommateurs à acheter du courant renouvelable

Coûts estimatifs

Planification :	~CHF 10'000.-	-
Réalisation :	~CHF 200'000.-	sera précisé après la phase de planification